

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Le parcours « Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels » comprend 351 heures en M1, et 234 heures en M2 (*hors projets tutorés et stages*).

Les deux années d'études se déroulent dans au moins deux pays du réseau de partenaires académiques ; la première année prenant normalement place à l'université Paris 8, la seconde dans un autre pays, avec, chaque année, un stage professionnel de longue durée (*3 mois minimum*).

M1 & M2 : Enseignements fondamentaux, méthodologiques et appliqués portant sur les quatre axes suivants :

- Histoire, esthétique, théorie et économie du fait cinématographique, filmique et audiovisuel.
- Méthodologie de la valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels.
- Techniques et problèmes de la conservation et de la restauration.
- Programmation, diffusion et valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels.

Tronc commun aux 3 parcours du Master (M1)

Sem	Intitulé UE	Intitulé EC	ECTS
1	UE 2 Langue et culture	EC libre (1) EC Langue étrangère (2)	5 5

Enseignements de M1 pour le parcours « Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels »

Sem	Intitulé UE	Intitulé EC	ECTS
1	UE 1 Approches comparées du cinéma <i>3 cours de l'EC 1C obligatoires</i>	Le patrimoine cinématographique, entre pratique et théorie Méthodologie de la restauration Faire vivre un film	5 5 5
1	UE 3 Méthodologie de la valorisation des patrimoines cinématographiques	Élaboration du projet d'étude Séminaire méthodologique de la valorisation	2 3
2	UE 4 Technique de la valorisation	Aspects théoriques, méthodologiques et juridiques des archives Atelier Programmer / Monter des films	5 5
2	UE 5 Projet tutoré	Élaboration du projet valorisation - Mémoire d'état des lieux Présentation du projet de valorisation (soutenance)	5 5
2	UE 6 Stage professionnel	Stage (3) Mémoire de stage	5 5

- **Mémoire**

Au terme de la première année, l'étudiant doit présenter un état des lieux (d'une trentaine de pages) du sujet sur lequel il soutiendra un mémoire final problématisé pour l'obtention de son diplôme de master (d'une soixantaine de pages).

Le cursus permet également le développement de travaux de recherche personnels dans les domaines concernés, et dans certains cas la poursuite d'études doctorales, vers les métiers de la recherche et de l'enseignement.

La 2nde année de master parcours « valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels » se déroule en mobilité internationale, les cours suivis et validés dans l'établissement d'accueil font l'objet d'un contrat pédagogique et d'une reconnaissance pédagogique des notes obtenues. Le stage professionnel de longue durée (3 mois minimum) est également effectué à l'étranger.

Enseignements de M2 pour le parcours « Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels »

Sem	Intitulé UE	Intitulé EC	ECTS
1	UE 1 Méthodologie des patrimoines cinématographiques	Séminaire méthodologique Aspects théoriques, méthodologiques et juridiques des archives	5 5
1	UE 2 Technique de la valorisation des patrimoines cinématographiques	Techniques et problèmes de la conservation et restauration Valorisation et diffusion des patrimoines cinématographiques et audiovisuels	5 5
1	UE 3 Théorie, esthétique, histoire du cinéma	Théorie et histoire du cinéma Approche inter-disciplinaire	5 5
2	UE 4 Projet tutoré	Stage professionnel et rapport de stage (3,4) Élaboration, présentation et soutenance du mémoire final	10 20

(1) Possibilité de suivre un EC dans un autre parcours du Master Cinéma dans la limite des places disponibles, ou dans un cours fléché APE au sein de l'UFR Arts, philosophie, esthétique, ou dans un cours dans une autre formation au sein de l'université P8, en accord préalable avec le ou les directeurs d'études.

(2) Pour les étudiants étrangers qui ne maîtriseraient pas parfaitement la langue française à l'oral comme à l'écrit, il est vivement conseillé de suivre un cours de Français Langue Étrangère (FLE).

(3) Stage professionnel de 175 heures minimum sur 3 mois.

(4) Rapport de stage approuvé par l'organisme d'accueil et le responsable de formation.